



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**25^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
Bamako, 09 avril 2015**

COMPTE RENDU

1. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 25^{ème} session ordinaire le 09 avril 2015 à Bamako (Mali) sous la présidence de Monsieur Léon Raphael MOKOKO, Ministre Délégué chargé du Plan et de l'Intégration du Congo, Président dudit Conseil.
2. Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
4. La liste des participants figure en annexe 2.
5. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Kokou Yao N'GUISSAN, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo, Président en exercice du Comité de direction d'AFRISTAT, assisté par MM. Cosme VODOUNOU et Paul-Henri NGUEMA MEYE respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.
6. Après avoir constaté que le quorum était atteint et souhaité la bienvenue aux participants, le Président du Conseil a procédé à l'ouverture des travaux.
7. Dans son mot d'ouverture, le Président du Conseil a attiré l'attention de l'ensemble de ses membres sur l'importance des sujets inscrits à l'ordre du jour de cette session.
- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
8. Le Conseil des Ministres a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1).

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2014 ET DES DECISIONS DE LA 24EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

9. Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté une synthèse de la mise en œuvre du Plan d'action 2014 de l'Observatoire approuvé par le Comité de direction lors de sa 31^{ème} réunion, tenue les 03 et 04 avril 2015 à Bamako. Il a notamment insisté sur les résultats obtenus dans le cadre de l'exécution de ce Plan d'action ainsi que les difficultés rencontrées au cours de l'année 2014.

10. A cet effet, il a relevé que tous les sous programmes qui composent le Plan d'action 2014 ont été mis en œuvre à des degrés divers et que les recommandations, résolutions et décisions des réunions statutaires ont été exécutées partiellement ou totalement. Il a aussi mentionné que le taux d'exécution physique du Plan d'action d'AFRISTAT au titre de l'année 2014 est évalué à 82,07%. Enfin, il a indiqué que la Direction générale a bénéficié de l'appui technique et financier des partenaires et de la collaboration des responsables des Systèmes statistiques nationaux.

11. Rendant compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 24^{ème} session du Conseil des Ministres, le Directeur Général a dressé une situation complète de l'exécution des directives et instructions reçues en avril 2014 à Malabo. La recommandation relative aux réflexions sur les mécanismes pérennes de financement du Fonds de capitalisation d'AFRISTAT a connu un début de mise en œuvre qui devrait être complété par les conclusions de la session de plaidoyer prévue à la fin de la session du Conseil des Ministres.

12. Il a complété son intervention par la présentation de l'exécution du budget 2014 d'AFRISTAT qui a reçu le quitus du Comité de direction conformément aux textes en vigueur. Le budget de l'exercice 2014, équilibré en dépenses et en recettes, s'élevait à 1 209 803 000 francs CFA. Il a souligné que les dépenses ont été exécutées à 85,5 % et les recettes mobilisées à 57,8 % et relevé les fortes tensions de trésorerie qui ont eu pour principales conséquences : le recours à des facilités de caisse auprès d'une banque locale, le retard de paiement de certains avantages au personnel et le gel des recrutements des experts sur le Fonds AFRISTAT.

13. Le Conseil des Ministres a félicité la Direction générale pour la qualité des résultats obtenus et l'a encouragée à poursuivre ses efforts pour mieux couvrir les besoins des Etats membres. Il a noté avec satisfaction le bon niveau d'exécution des activités, la mise en œuvre de la majorité des décisions du Conseil des Ministres et le niveau appréciable des appuis apportés par les partenaires techniques et financiers à AFRISTAT qui ont permis d'atténuer l'effet du faible taux de recouvrement des recettes.

3. SITUATION DES CONTRIBUTIONS AUX FONDS AFRISTAT 2006-2015 ET 2016-2025

14. Le Directeur Général a fait un exposé sur la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Au 31 mars 2015, le reliquat des cotisations au Fonds 2006-2015 au titre des contributions des Etats membres s'élève à 1,619 milliards de FCFA correspondant à 24,2% des contributions attendues des Etats membres. Il a également informé le Conseil des démarches entreprises pour le recouvrement des contributions des pays en retard.

15. Le Directeur Général a porté à l'attention du Conseil les difficultés auxquelles AFRISTAT sera confronté pour le financement de ses activités si le retard dans la mobilisation de ses ressources persistait.

16. Dans la même logique, le Président Comité de direction a présenté une note pour sensibiliser les Ministres sur la situation alarmante dans laquelle AFRISTAT se trouve et sur les dispositions urgentes qu'ils voudront bien prendre pour le renflouement des caisses de l'Observatoire afin d'éviter que l'institution ne se retrouve en cessation de paiement.

17. Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Les représentants des pays en retard sur le Fonds 2006-2015 ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs Etats.

18. Les membres du Conseil ont demandé à la Direction générale de maintenir la rigueur dans la programmation de ses activités tout en prônant la prudence dans les prévisions de ses recettes. Par ailleurs, ils ont réitéré leur volonté d'accompagner la Direction générale dans sa démarche pour la mobilisation de ressources additionnelles pour mener ses activités. Ils ont aussi souhaité avoir une meilleure visibilité sur les budgets annuels de l'Observatoire pour apprécier les choix et autres priorités arrêtés.

19. Tout en reconnaissant la situation économique difficile que traverse la plupart de leurs Etats, les Ministres ont promis de s'acquitter de leurs engagements. Aussi, concernant la mobilisation du Fonds 2016-2025, le Bénin, le Cameroun, le Congo, le Mali et le Togo ont confirmé les dispositions prises pour le versement effectif de leur quote-part dans les délais impartis. D'autres pays (Burkina Faso, Gabon, Niger, Tchad) ont annoncé la libération progressive de leurs contributions au Fonds 2016-2025, pour certains dès cette année 2015 et pour d'autres à partir de 2016.

Recommandation 1 :

20. Le Conseil a demandé à la Direction générale de :

- a. poursuivre les réflexions sur les mécanismes pérennes de financement du Fonds de capitalisation d'AFRISTAT ;***
- b. poursuivre les missions de mobilisation des ressources auprès des pays pour le recouvrement des contributions des Etats en retard dans le versement de leur quote-part.***

Résolution 1 :

21. Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Ils ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des

contributions de leurs Etats en tenant compte de la date butoir du 31 décembre 2017 que le Conseil s'était déjà fixé.

4. NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT AU TITRE DE LA PERIODE 2016 – 2019

22. Le Président du Comité de direction d'AFRISTAT a rendu compte des activités relatives au processus de sélection des candidats au poste de Directeur général d'AFRISTAT pour la période 2016-2019. Ce processus a été mené conformément aux dispositions statutaires et aux règles habituellement suivies en la matière.

Décision 1: *Après échanges et conformément à la procédure en vigueur, le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur Cosme VODOUNOU, de nationalité béninoise, au poste de Directeur Général d'AFRISTAT pour un second mandat de quatre (4) ans à compter du 1^{er} janvier 2016. (Cf. annexe 3)*

5. .QUESTIONS DIVERSES

23. Aucune question diverse n'a été examinée.

6. SEANCE DE PLAIDOYER POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES

24. Introduisant ce point, le Président du Conseil des Ministres a rappelé les dispositions du Traité portant création d'AFRISTAT et le rôle d'AFRISTAT en matière d'harmonisation des méthodologies pour rendre comparables les statistiques des Etats membres. Il a également rappelé l'importance du Fonds de capitalisation pour le financement des activités de l'Observatoire ainsi que le gain tiré de l'appartenance à AFRISTAT par chaque Etat membre. Il a conclu qu'AFRISTAT est un exemple d'organisation africaine où la pratique de la solidarité est une réussite.

25. A la suite de cet exposé introductif, Monsieur Ali GAMATIE, ancien Premier Ministre du Niger, commis par Paris21, a fait une intervention en trois points à savoir :

- a. Prise de conscience de l'importance de la statistique et du rôle d'AFRISTAT ;
- b. Existence de la volonté politique traduite par l'engagement des Chefs d'Etat le 31/01/2014 et la ratification de la Charte africaine de la statistique et son entrée en vigueur le 21/05/14 ;
- c. Constitution du fonds national de développement de la statistique.

26. Il a insisté sur les effets positifs de ces différents points pour répondre aux mutations profondes en cours dans l'approche de la coopération au développement. Afin de ne pas se retrouver surpris par le nouvel agenda de développement influencé notamment par les Objectifs de développement durable, la diversification des utilisateurs, l'émergence de nouvelles thématiques, il a conseillé aux pays de se préparer au mieux dès maintenant. Sinon, le coût du rattrapage des retards

accumulés sera plus onéreux demain. A cet effet, il a indiqué qu'il est important de doter les institutions qui œuvrent pour le développement de la statistique aux niveaux national, sous-régional et régional de moyens suffisants afin qu'elles soient capables de répondre aux défis de demain. AFRISTAT devra jouer un rôle important pour accompagner ses Etats membres dans ce processus.

27. Les membres du Conseil des Ministres ont félicité cette initiative et ont adhéré unanimement à l'idée de se préparer pour répondre aux défis à venir. Pour ce faire, ils ont réaffirmé l'engagement de leurs pays à apurer leurs contributions pour le troisième Fonds dans les délais prévus. Ils ont également demandé à AFRISTAT d'adosser sa ligne de plaidoyer sur les engagements internationaux (charte africaine de la statistique, ODD,..), les changements structurels, la démocratie..., et de communiquer de façon simple sur l'impact de ses appuis dans les Etats membres.

Décision 2 : Conscient de l'importance de la statistique pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des Stratégies Nationales de Développement, les membres du Conseil des Ministres ont décidé d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative de faire financer les activités d'AFRISTAT et des Instituts nationaux de statistique par les institutions d'intégration économique sous-régionales.

7. CLOTURE.

28. Les membres du Conseil des Ministres ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités de la République du Mali pour la qualité de l'accueil et pour l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Bamako.

29. Les membres du Conseil ont adopté le communiqué de presse de la présente session (cf annexe 4)

30. L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil des Ministres a clos la réunion.

Fait à Bamako, le 9 avril 2015

Pour le Conseil des Ministres



Léon Raphael MOKOKO
Ministre délégué chargé du Plan et de
l'Intégration du Congo

Président du Conseil des Ministres

Annexe 1 : Ordre du jour de la 25^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT (Bamako, 9 avril 2015)



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2014 et des décisions de la 24^{ème} session du Conseil des Ministres
3. Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016 – 2025
4. Nomination du Directeur Général d'AFRISTAT au titre de la période 2016 – 2019
5. Questions diverses
6. Séance de plaidoyer pour la mobilisation des ressources
7. Clôture.

Annexe 2: Liste des participants à la 25^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

25^{ème} Réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT – Bamako, le 9 avril 2015

Liste de présence

Numéro	PAYS	NOM ET PRENOMS	QUALITE
01	Bénin	DAHOFI Philippe	Conseiller Technique à l'Economie, représentant le Ministre des Finances
02	Burkina Faso	SANON Jean Gustave	Ministre de l'Economie et des Finances
03	Burundi	NKEZA BAHIZI Tharcisse	Ministre des Télécommunication, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement
04	Cameroun	NGANOU DJOUMESSI Emmanuel	Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
05	Congo	MOKOKO Léon Raphaël	Ministre chargé du Plan et de l'Intégration
06	Côte-d'Ivoire	BA Ibrahima	Directeur Général de l'INS Représentant le Ministre du Plan et de Développement
07	Comores	YAHAYA Ahmed Houmadi	Secrétaire Général, Vice Présidence chargé des Finances et de l'Economie
08	Gabon	IMMONGAULT MEGIS	Ministre de l'Economie, de la Promotion de l'Investissement et de la prospective
09	Mali	DIAWARA Cheikna Seydi A.	Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population
10	Niger	CISSE Amadou Boubacar	Ministre d'Etat, Ministre du Plan de l'Aménagement du Territoire et de Développement communautaire
11	Tchad	HAGGAR Ousman Abdoulaye	Directeur Général de la statistique, Représentant le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale
12	Togo	N'GUISSAN Kokou Yao	Directeur Général de l'INSEED
13	UEMOA	SACKO Bakary	Statisticien en Chef
14	BCEAO siège	ADOBY Clément	Directeur des Etudes et de la Recherche
15	PARIS21	PETRAS Rudolphe	Regional Programme Co-ordinator
16	PARIS21	GAMATE Ali Badjo	Consultant
17	AFRISTAT	VODOUNOU Cosme	Directeur Général
18	AFRISTAT	NGUEMA MEYE Paul-Henri	Directeur Général Adjoint

Annexe 3: Décision portant nomination du Directeur Général d'AFRISTAT



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

DECISION N°CM/02/2015 DU 9 AVRIL 2015

PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT

Le Conseil des Ministres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), réuni en sa vingt-cinquième session, le 9 avril 2015 à Bamako (MALI) ;

Vu le Traité portant création de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, signé le 21 septembre 1993 à Abidjan (Côte d'Ivoire), notamment en son article 33 ;

Sur proposition du Comité de direction d'AFRISTAT réuni en sa trente-unième session, les 3 et 4 avril 2015 à Bamako (MALI) ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

Article 1^{er} : Monsieur Cosme VODOUNOU, de nationalité béninoise est nommé Directeur Général d'AFRISTAT pour un mandat de quatre (4) ans.

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016 sera publiée au Bulletin officiel d'AFRISTAT et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 9 avril 2015

**Pour le Conseil des Ministre,
Le Président,**

Annexe 3: Communiqué de presse**Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne****COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 25^{ème} session ordinaire le 9 avril 2015 à Bamako (Mali) sous la présidence de Monsieur Léon Raphael MOKOKO, Ministre Délégué chargé du Plan et de l'Intégration du Congo, Président dudit Conseil.

Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Tchad et Togo.

Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, la mise en œuvre du plan d'action 2014, ainsi que des décisions de la 24^{ème} session tenue à Malabo en avril 2014.

Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les Etats membres.

Le Conseil des Ministres a examiné la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Il a insisté sur l'urgence qui prévaut afin que les Etats membres en retard prennent les dispositions nécessaires pour s'acquitter du reliquat de leurs contributions et dotent AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer sa mission de renforcement des capacités statistiques des Etats membres dans de bonnes conditions.

Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution dudit Fonds. Il a demandé aux Etats membres de tout mettre en œuvre pour honorer leur engagement avant le 31 décembre 2017, afin de permettre à l'Observatoire d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. Dans cette perspective, il réitère son invitation à la Direction générale de poursuivre les réflexions sur les mécanismes pérennes de financement du fonds de capitalisation d'AFRISTAT.

Le Conseil des Ministres a désigné le Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2016-2019.

Pour terminer, les membres du Conseil des Ministres ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités du Mali pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour dans la capitale malienne.

Fait à Bamako, le 9 avril 2015

Pour le Conseil des Ministres

Léon Raphael MOKOKO
Ministre délégué chargé du Plan et de
l'Intégration du Congo
Président du Conseil des Ministres